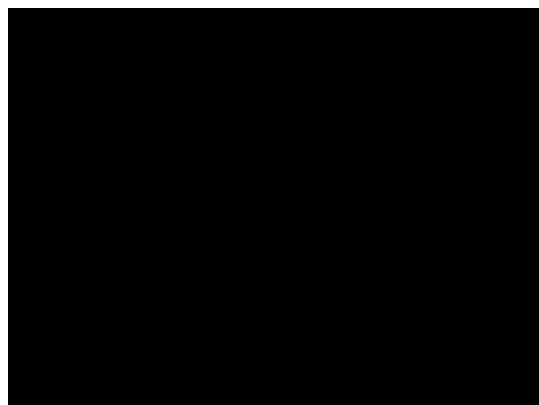


Le réseau Parentalité du Morbihan

Les Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) ont été créés par la circulaire interministérielle DIF/DGAS/DIV/DPM N°1999/153 du 9 mars 1999.

Le REAAP du Morbihan « réseau Parentalité56 » est piloté par la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan , le Département et la Mutualité Sociale Agricole des Portes de Bretagne.



- **Ses objectifs**
- Soutenir les familles dans leur rôle structurant vis-à-vis de leurs enfants
- Valoriser les compétences des parents & conforter les capacités d'accompagnement
- Favoriser et accompagner la mise en place d'actions éducatives
- Mettre en réseau les porteurs d'action

Le réseau Parentalité56 dispose de différents outils

Un site Internet pour les parents : carrefour de l'information facilitant l'accès aux services

Il vient compléter les portails Caf , Conseil départemental et Msa

Une [équipe d'animation](#) pour

Apporter un soutien technique aux porteurs de projets et d'action,

Faciliter la diffusion d'informations

Mutualiser les savoirs faire et expériences,

Encourager les innovations et les liens entre porteurs d'actions

Vous montez un projet ? [Sollicitez une aide technique](#). Vous avez mené une action

Son organisation

[La charte du réseau Parentalité 56](#) reprenant les principes d'action et d'animation

- Un comité de pilotage assurant le suivi des actions du réseau, de la ligne é
- Des groupes de réflexion thématiques, locaux ou départementaux (associa

•
•

**Nous vous souhaitons bonne visite
et comptons sur votre contribution.
Ce site est avant tout le vôtre !**

Source URL: <http://parentalite56.fr/?q=quisommesnous>